



LE 8 AVRIL 2021,

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

Le 8 avril 1946, la loi de nationalisation de l'Électricité et du Gaz actait que l'énergie était « en premier lieu un bien public », ainsi naquirent EDF et GDF.

Ces fleurons industriels du secteur énergétique français ont su traverser les époques en s'adaptant et en assurant au mieux les missions de service public qui leur ont été confiées, tout en relevant les défis industriels et climatiques. Cependant, les choix politiques des différents gouvernements ont imposé à EDF et GDF des chemins différents, avec des gestions les éloignant de plus en plus de la réponse aux besoins pour l'intérêt général.

Depuis une vingtaine d'années, la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz a conduit à fragiliser le service public de l'énergie. Désoptimisation d'un modèle qui avait pourtant fait ses preuves, sous-investissements, augmentation des prix, accroissement de la précarité énergétique, mise à mal de la souveraineté énergétique et de la sécurité d'approvisionnement... les conséquences sont nombreuses alors que plus que jamais, le pays a besoin d'un service public de l'énergie renforcé et consolidé.

Vous, agents des Industries Électriques et Gazières, avez toujours démontré votre attachement et votre détermination à préserver les entreprises de l'électricité et du gaz, pour leur donner les moyens de se développer et d'investir pour répondre au mieux aux besoins et intérêts de la Nation et de nos concitoyens. Ces derniers mois votre mobilisation a été d'un niveau historique dans un contexte sanitaire particulier !

Selon le Gouvernement, la négociation entre Paris et Bruxelles concernant l'avenir d'EDF arriverait à son terme et pourrait aboutir prochainement à un accord scellant le démantèlement du Groupe. L'heure est donc venue de considérer cette alerte comme une urgence car les semaines à venir pourraient être décisives pour l'avenir du service public de l'énergie. Dans le même temps, le groupe ENGIE qui vient d'acter sa scission en deux entités est menacé d'une vente à la découpe et l'avenir de la filière gaz est mis à mal par la nouvelle réglementation RE2020.

Parce que la loi du 8 avril 1946 est indissociable de notre histoire et qu'elle pose les fondements du service public de l'énergie, l'interfédérale FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FO Énergie et Mines, FCE-CFDT s'adresse solennellement à vous, Électriciens et Gaziers, actifs et retraités, pour faire de la journée du 8 avril 2021, à la fois une journée de mobilisation célébrant le 75ème anniversaire de la nationalisation du Gaz et de l'Électricité mais également une journée pour dénoncer l'ensemble des projets qui menacent le service public de l'électricité et du gaz.

C'est pourquoi le 8 avril, l'interfédérale FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FO Énergie et Mines, FCE-CFDT, appelle les salariés à faire grève et invite l'ensemble des agents actifs et retraités à rejoindre partout sur le territoire, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, les rassemblements, manifestations et interpellations des élus de la République organisés par les équipes syndicales régionales et locales.

**Le 8 avril 2021, défendons notre bien commun et ENSEMBLE,
gagnons un autre avenir pour le Service Public de l'énergie !**

Signez et faites signer la pétition autour de vous en diffusant le lien : <https://energie-publique.fr>